

Merci Monsieur le président de votre aimable présentation. Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant l'Institut de la gestion financière. Depuis que je suis entré en fonction en avril dernier, c'est la troisième fois que je suis appelé à entretenir de façon officielle mes collègues de la Fonction publique des attributions de mon bureau. Remarquez que j'ai dit "collègues de la Fonction publique", en raison de l'accueil chaleureux et amical que m'ont accordé les nombreux fonctionnaires que j'ai rencontrés jusqu'à présent.

Je voudrais prendre les prochaines minutes pour expliquer les fonctions du Bureau du contrôleur général, ses objectifs et certains de nos projets pour l'avenir immédiat. Après cela, je serai heureux de répondre à vos questions au sujet de nos activités.

Lorsque le premier ministre a annoncé ma nomination, il a déclaré que je serais

"... chargé de l'évaluation et de la modernisation des programmes de gestion financière et de l'évaluation du personnel des services financiers de l'ensemble de la Fonction publique, afin d'améliorer le contrôle financier et la gestion générale".

Pendant l'étude de la loi qui a établi ce bureau, l'honorable Robert Andras, président du Conseil du Trésor et mon patron, a résumé mon rôle comme suit:

Le contrôleur général,

et je cite encore, "... répond devant le Conseil du Trésor de la qualité et de l'intégrité des systèmes d'administration financière et des pratiques et méthodes connexes utilisées dans l'ensemble de la Fonction publique".

Le Bureau du contrôleur général a été formé par le transfert de deux directions du Secrétariat du Conseil du Trésor, à savoir, la Direction de l'administration financière, dirigée par M. Stuart Mensforth, et la Direction de l'évaluation de l'efficacité, dirigée par M. Timothy Reid. Permettez-moi de vous décrire les principales fonctions de ces deux directions.